



# Inscriptions LYCEE DES METIERS LEON DE LEPERVANCHE

## Année scolaire 2022-2023

Madame, Monsieur,

L'équipe du lycée Léon de Lépervanche est heureuse d'accueillir votre enfant à la rentrée prochaine.

Afin de finaliser l'inscription de votre enfant, il est obligatoire de s'inscrire en présentiel.

**La présence d'un responsable légal ainsi que celle de votre enfant est obligatoire.**

### Le calendrier des inscriptions est le suivant :

#### **- Mardi 5 Juillet 2022 de 8h à 11h45 : 1<sup>ère</sup>année CAP METIERS DE L'INDUSTRIE**

*Electricité/ Chaudronnerie/ Carrosserie/ Peinture Maintenance des Véhicules Auto / Maintenance des Véhicules Moto/ Maintenance des Matériels Option Espaces Verts*

#### **- Mardi 5 Juillet 2022 de 13h à 15h15 :**

#### **1<sup>ère</sup>année CAP METIERS DU COMMERCE ET DES SERVICES**

*Equipier Polyvalent de Commerce/Production et Services en Restauration/ Bijouterie/Accompagnant Educatif Petite Enfance*

#### **1<sup>ère</sup>année CAP MARITIME**

13h30 : Réunion d'accueil familles et élèves

14h30 : Inscription

#### **- Mercredi 6 Juillet 2022 de 8h à 11h45 : 2<sup>ndes</sup> PROFESSIONNELLES GESTION – ADMINISTRATION – TRANSPORT ET LOGISTIQUE.**

#### **- Jeudi 7 Juillet 2022 de 8h à 11h45 :**

#### **2<sup>nd</sup>e PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES**

*Métiers des Transitions Numériques et Energétique (MTNE) /Métier de la Réalisation d'Ensembles Mécanique et Industriel (REMI) /Carrosserie/*

*Maintenance des Matériels et des Véhicules Auto/Métier du Pilotage et de la Maintenance d'Installations Automatisées.*

#### **2<sup>nd</sup>e PROFESSIONNELLE NAUTIQUE**

9h00 : Réunion d'accueil familles et élèves

10h00: Inscription

#### **- Jeudi 7 Juillet 2022 de 13h à 15h15 : 2<sup>ndes</sup> PROFESSIONNELLES COMMERCE ET SERVICES**

*Métiers Relation Clients/Accompagnements Soins et Services à la Personne*

#### **2<sup>nd</sup>e PROFESSIONNELLE METIERS DE LA SECURITE**

13h00 : Réunion d'accueil familles et élèves

14h00: Inscription

#### **- Vendredi 8 Juillet 2022 de 8h à 13h00 : Inscriptions retardataires**

### Le programme de ces demi-journées :

1. Inscription au lycée.
2. Inscription au service de demi-pension et internat (service facultatif).
3. Commande des tenues et du matériel professionnel.
4. Récupération des listes des manuels et du matériel scolaire.
5. Signature du règlement intérieur.

### Les pièces à fournir le jour de l'inscription au lycée :

1. Notification d'affectation du Rectorat,
2. Certificat de fin de scolarité de l'établissement d'origine si arrive d'une autre académie,
3. Dossier d'inscription dûment rempli et signé (pages 1,2 et 3),
4. Photocopie de toutes les pages du livret de famille,
5. Justificatif d'adresse,
6. Photocopie de la pièce d'identité ou du passeport de l'élève claire et lisible en cours de validité ; obligatoire

pour les examens,

7. Photocopie de l'attestation de couverture sociale, ou de la carte vitale de l'élève pour ceux âgés de plus de 16 ans,
8. Photocopie de l'attestation d'assurance de responsabilité civile,
9. Fiche infirmerie complétée et signée + Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé,
10. Deux photos d'identité avec les noms et prénoms au dos de toutes les photos,
11. OBLIGATOIRE + 16 ans : Photocopie de l'attestation de recensement ou du certificat de la JAPD (Journée Défense et Citoyenneté) ou de la notification d'exemption médicale, accompagnée du certificat d'exemption.
12. Fiche gestion complétée et signée + RIB du responsable légal financier,
13. Internes : Fiche d'inscription à l'internat complétée et signée,
14. Inscription à la maison des lycéens (MDL) : L'adhésion à la MDL (association régie par la loi de 1901) est facultative mais vivement conseillée : la MDL favorise le développement d'activités récréatives, éducatives, sportives, sociales et culturelles au sein du lycée.  
- 1 chèque de 10€ à l'ordre de la MDL du lycée Léon de Lépervanche ou en espèces (merci de prévoir le compte juste, nous ne rendons pas de monnaie.)

**IMPORTANT :**

- Les photocopies doivent être faites au préalable par les familles.
- Tout dossier incomplet ne sera pas réceptionné.